

Déclaration liminaire

Le pays vit actuellement dans un contexte d'attaques contre la fonction publique notamment l'éducation. La réforme du bac et de l'accès au supérieur compliquera l'accès aux études pour les élèves les plus défavorisés. Le service public d'éducation est lourdement impacté en ce qui concerne sa mission d'ascenseur social.

Les instances de dialogue social telles les CT, CHSCT et CAP sont mises en cause et le gouvernement marque la volonté de s'en affranchir en prétendant qu'elles sont trop nombreuses au détriment des droits des personnels à participer à l'élaboration de la politique éducative dans notre secteur, les droits syndicaux sont menacés.

La notion de fonction publique de carrière est attaquée au prétexte de mobilité entre public et privé. Les repères en termes de salaires, indice, corps et grade sont menacés au prétexte de mieux prendre en compte les talents.

Au final la mobilité est préconisée pour mieux supprimer les 120000 postes comme prévu par les plans gouvernementaux.

Aujourd'hui a lieu une grève nationale concernant tous les sujets traités, une grève unitaire est prévue le 22 mai dans la fonction publique car celle-ci est attaquée sur tous les fronts comme on l'a vu plus haut.

Mayotte

L'augmentation du recours aux contractuels dans le second degré est envisagée sans états d'âme; plutôt que de régionaliser les concours, la FSU Mayotte préfère la mise en place de concours réservés. La FSU Mayotte estime que la régionalisation des concours serait une remise en cause de l'universalité des services publics. La FSU Mayotte estime qu'il faut un nouveau dispositif législatif pour résorber la précarité notamment pour les plus anciens des contractuels mais aussi un ambitieux plan de formation avec décharges de service, tuteur disciplinaire et congés de formation. Le Vice-Rectorat, futur rectorat doit s'en donner les moyens.

Peut-on avoir les chiffres par degrés d'entrants et de sortants en titulaires ?

Le fonctionnement des instances laisse à désirer : le dernier CT s'est tenu sans les conditions de quorum, le secrétaire général a refusé de réunir un deuxième CHSCT concernant le lycée de Kahani alors que nous n'avions pas eu le quorum, nous devons batailler sans cesse pour obtenir dans les temps règlementaires les documents des CAP afin de préparer raisonnablement et sérieusement les réunions des CAP. Par ailleurs, nous souhaiterions savoir quand vous comptez nous présenter les conclusions de l'enquête audiométrique réalisée dans les établissements scolaires.

Nous notons par ailleurs après rencontre avec l'émissaire de l'éducation nationale un refus des principales mesures indemnitaires qui favoriseraient

l'attractivité et ce malgré la persistance de déficit important en agents titulaires. La FSU Mayotte continue à porter l'augmentation du taux de majoration au minimum au niveau de celui de la Réunion, le versement de l'ISG par agent et non par couple, le passage à 5 ans d'ISG par fraction de 5 mois et la reprise en compte de l'ancienneté générale de service

Même si on nous annonce que la question des sureffectifs dans les établissements du second degré sera traitée par une accélération des constructions à raison de 800 millions sur 10 ans, quel sera le calendrier ? À partir de quand peut-on espérer un réel soulagement dans nos conditions de travail ?

Pour le premier degré, on reste sur le même niveau d'engagement que ce qui a été donné par l'État en 2012.

Nous attendons toujours des infirmeries et des installations sportives fonctionnels et conformes aux normes en vigueur. Nous attendons aussi les points d'eau et les points d'ombres conformément à vos engagements.

La suppression du seul CIO de Mayotte est un évènement grave. Il constituait un accueil de proximité de première importance pour des élèves décrochés, décrocheurs ou en difficultés graves. Comment peut-on entériner la disparition d'un lieu d'accueil tout public en demande de conseil approfondi ? Comment peut-on accepter la disparition d'un lieu de consultation et de recherches documentaires d'informations objectives et complètes ouvert durant toute l'année y compris pendant les vacances ?

Comment peut-on cautionner la disparition d'un observatoire local du fonctionnement du système éducatif et des parcours de formation ?

Encore une fois, nous devons déplorer la gestion dilatoire des rappels de majoration de traitement dus à compter du 1^{er} janvier 2015 ainsi que le paiement des rappels aux collègues partis en retraite ou étant hors du département. Nous vous demandons de répondre par écrit aux demandes qui vous sont adressées et de payer tous les rappels aux personnels concernés.

La FSU Mayotte sera attentive à la mise en œuvre du rectorat de plein exercice qui est une de nos revendications majeures depuis plusieurs années. Cette demande légitime qui a été entendue doit s'accompagner d'une volonté réelle de respecter les personnels et leurs élus.

Notre académie doit s'appuyer sur des services modernes, professionnels et performants.

Cela passe nécessairement par un renforcement du dialogue social et par un strict respect de la règlementation en vigueur. Nous sommes prêts à relever ce défi et à poursuivre notre mobilisation pour le développement de notre département.